



CONGRES DE CGLU
SOMMET MONDIAL DES DIRIGEANTS
LOCAUX ET REGIONAUX



Amerique Latine

Document d'orientation politique

#UCLGCongress

Action locale pour les communautés
Circuit Assemblée

Document d'orientation politique 02

CONGRES MONDIAL CGLU 2019
CIRCUIT ASSEMBLEE
DOCUMENT D'ORIENTATION AMERIQUE LATINE

1. Messages clés

Au cours des trois dernières décennies, le monde a subi des changements majeurs. La mondialisation et la financiarisation¹ de l'économie, les transformations des modèles de production, de commercialisation et de consommation, ainsi que les progrès réalisés dans les domaines des nouvelles technologies et des transports ont façonné un monde hyperconnecté et interdépendant.

Les gouvernements locaux, proches des citoyens et des territoires, grâce à des politiques de proximité, sont des agents mondiaux indispensables au développement de politiques sociales, culturelles, économiques et écologiques durables, qui garantissent que nul individu ou territoire n'est laissé pour compte. Les villes, les gouvernements locaux ainsi que les associations de gouvernements locaux jouent un rôle prépondérant et sont naturellement partenaires des gouvernements nationaux lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques visant à répondre aux défis mondiaux. Les gouvernements locaux ibéro-américains font preuve d'une réelle volonté d'agir au niveau mondial, conjointement avec les autorités locales d'autres régions, afin de renforcer l'apprentissage mutuel et de consolider les expériences politiques nécessaires pour apporter des réponses efficaces à la conjoncture locale et mondiale.

Les gouvernements locaux d'Amérique latine et des Caraïbes sont confrontés à des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, institutionnels et urbains auxquels ils continuent d'opposer les progrès accomplis. Ils poursuivent leur travail de conception, de mise en œuvre et de renforcement des instruments et stratégies politiques, basés sur des principes de transparence, de participation, de coopération, de responsabilité, de lutte contre la corruption et d'efficacité des ressources et des données, pour relever ces défis, en lien avec les programmes nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Ils travaillent également à l'identification des priorités locales et expérimentent de nouvelles politiques publiques dont ils tirent des enseignements pour les améliorer, ce qui contribue à la réalisation des objectifs mondiaux.

2. Contexte actuel et état des enjeux

2.1 Contexte économique et financier

Les villes génèrent environ 70 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Elles constituent donc les principales sources de richesse économique.

Sur le plan économique, on constate une croissance fragile et un manque d'investissements. On [estime](#) ainsi que la croissance pour la région Amérique latine sera de 1,4 % en 2019 et de 2,4 % en 2020. Toutefois, pour répondre aux enjeux régionaux, notamment ceux posés par le

¹Le terme « financiarisation » désigne, en général, une augmentation de l'importance du capital financier dans le fonctionnement économique. Le développement des activités financières est colossal, et a également modifié les marchés, les produits et les acteurs impliqués dans ces activités. Ces modifications sont suffisamment profondes pour affecter la logique qui régit le fonctionnement économique. Dans la plupart des économies développées, et dans une partie des économies sous-développées, les entreprises du secteur non financier, les ménages et les gouvernements sont soumis à cette logique financière. En conséquence, les activités économiques se « financiarisent », ce qui pose de nombreux problèmes, notamment l'affaiblissement de la demande, un ralentissement du processus d'accumulation et une reconfiguration sociale qui nuit aux travailleurs et profite au capital, en particulier à sa fraction financière. Nombreux sont ces problèmes qui ont, en fin de compte, conduit à la crise actuelle.

Programme à l'horizon 2030, il est nécessaire que la croissance économique atteigne 3 %. La croissance économique de la région a été insuffisante et retarde l'atteinte de l'objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus. Les disparités régionales et territoriales dans le développement économique sont évidentes. Face à l'ampleur sans précédent des tâches qu'elles doivent accomplir, les villes n'ont que des ressources limitées. Il existe un véritable fossé entre les besoins des villes des pays en développement et les règles qui régissent l'allocation des ressources. C'est un problème structurel du marché financier, et cela constitue le principal obstacle au financement dans les zones urbaines.

L'Amérique latine est une région au développement intermédiaire, qui est donc en mesure d'attirer et de canaliser des fonds d'investissement importants, endogènes et exogènes, dans les processus de transformation urbaine, en articulant de façon novatrice des stratégies partagées, visant à la mobilisation des ressources.

Enjeux économiques et financiers

- Décentraliser le financement pour favoriser une plus grande capacité de réponse des villes. Créer et mettre en œuvre des instruments novateurs et diversifiés, afin de générer les ressources nécessaires pour activer et optimiser la chaîne de valeur du développement urbain durable. Définir de manière innovante des stratégies partagées de mobilisation des ressources, permettant d'associer de façon cohérente les différents acteurs d'un système de financement adéquat pour le développement durable dans les villes et les agglomérations urbaines de la région.

- Renforcer la gestion financière des gouvernements locaux et régionaux, en s'efforçant de cibler la demande et en cherchant à diversifier les sources de financement. Créer de nouveaux instruments de financement des infrastructures et des politiques culturelles et sociales durables. Adopter une nouvelle génération d'instruments permettant d'attirer les investissements publics, privés et mixtes, afin de promouvoir les initiatives et les programmes de transformation urbaine.

- Promouvoir la définition, la structuration et la mise en œuvre d'un « écosystème de fonds pour le développement urbain durable », une initiative visant à stimuler la chaîne de valeur du développement urbain durable, en mettant en œuvre des programmes complets de transformation urbaine en Amérique latine, à moyen et long terme.

2.2. Contexte social et humain

La région Amérique latine et Caraïbes est une des régions du monde où les inégalités économiques et sociales sont les plus prononcées. Elles procèdent d'une répartition inégale des revenus entre les habitants et de l'exclusion d'une grande partie des citoyens des services publics de base et sont également la conséquence d'une ségrégation résidentielle socioéconomique importante, du taux de chômage élevé et de l'augmentation du phénomène d'économie informelle. Depuis 2015, le niveau général de pauvreté et d'extrême pauvreté a encore augmenté (en 2017, plus de 187 millions de personnes vivaient dans la pauvreté et 62 millions dans l'extrême pauvreté).

La migration est une réalité historique constante dans la région. En 2015, on comptait environ 244 millions de migrants. Cela représente 3,3 % de personnes (sur une population mondiale atteignant 7350 millions d'habitants), vivant actuellement dans un autre pays que leur pays de naissance. En outre, ce chiffre indique que le nombre de migrants a augmenté de près de 60 % au cours des 25 dernières années et de plus de 25 % au cours de la dernière décennie.

Un chiffre qui a augmenté ces dernières années, principalement en raison de la situation au Venezuela. L'année 2018 a été marquée par la fuite d'au moins 3,4 millions de Vénézuéliens, plus

de 10 % de la population du pays, vers différentes destinations en Amérique latine et dans les Caraïbes. Environ 5000 personnes quittent le Venezuela chaque jour. Plus de cinq millions de réfugiés sont attendus d'ici fin 2019. En Amérique centrale, ce phénomène est également lié à une croissance insuffisante, à la pauvreté et aux inégalités. En effet, 10 % des revenus les plus élevés sont 70 fois plus importants que les 10 % des revenus les plus bas. En outre, le taux de chômage des jeunes est élevé. La sous-région compte près de 362 000 jeunes cherchant à entrer sur le marché du travail pour seulement environ 127 000 emplois générés chaque année.

Cela a poussé les gouvernements, à différentes échelles, à ajuster leurs politiques et leurs programmes pour, d'une part, travailler sur les causes structurelles de la migration – croissance économique insuffisante avec une forte inégalité, violence (sexospécifique, ethnique, raciale, familiale et sociale, entre autres), écarts de salaire et chômage des jeunes, regroupement familial et changement climatique – et, d'autre part, accueillir et accompagner la population migrante arrivant sur leur territoire. Les violences que connaissent les villes de la région révèlent des vulnérabilités insoupçonnées.

D'autre part, les villes et leurs autorités jouent un rôle clé dans l'inclusion sociale par la promotion et la protection des droits des personnes appartenant à des groupes particuliers : jeunes, population handicapée, femmes, communauté LGBTI, populations autochtones.

64 % des jeunes latino-américains vivent dans des foyers pauvres ou vulnérables. Pour qu'ils puissent faire confiance aux institutions, il est nécessaire de leur fournir des emplois formels et un accès à des services publics de qualité.

En ce qui concerne l'égalité des sexes, les schémas culturels patriarcaux discriminatoires et violents, la prédominance de la culture du privilège, la division sexuelle du travail, l'organisation sociale injuste des soins, la concentration du pouvoir et les relations hiérarchiques dans la sphère publique continuent de faire obstacle à l'inclusion des femmes dans la société.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, environ 12 % de la population souffre d'un handicap quelconque. Cela signifie qu'environ 66 millions de personnes n'ont pas accès aux infrastructures adaptées, rencontrent des problèmes de santé, de traitement et de discrimination en matière d'éducation, et souffrent du taux de chômage élevé et de problèmes de sous-emploi et d'emplois précaires.

Sur le plan de la sécurité, l'Amérique latine détient la triste palme de la région ayant le plus grand nombre des villes les plus violentes au monde, si l'on décompte le nombre d'homicides pour 100 000 habitants dans les villes de plus de 300 000 habitants, en prenant en compte uniquement les homicides intentionnels ou les décès dus à une agression. Sur les 50 villes du classement, 17 se trouvent au Brésil, 12 au Mexique, 5 au Venezuela, 3 en Colombie et 2 au Honduras. Le Salvador, le Guatemala et Porto Rico abritent chacun une de ces villes.

La région a connu des conflits armés de plusieurs décennies et de longs processus de négociation. Les cas du Salvador et de la Colombie mettent en évidence le rôle des villes en tant que véritables réceptacles de victimes, de populations déplacées et de populations démobilisées. Elles jouent également un rôle central dans l'après-conflit en tant qu'actrices clés de la mise en œuvre des accords et dans la construction d'une paix durable et pérenne.

Enjeux sociaux et humains

- Concevoir et mettre en œuvre des programmes et des projets au niveau social, politique, économique et culturel, visant à favoriser l'inclusion sociale de toutes les populations (jeunes, femmes, personnes handicapées, populations autochtones, communauté LGBTI). Promouvoir le

travail coordonné de la « Commission d'inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de CGLU » avec les Coalitions contre le racisme et la discrimination, parrainées par l'UNESCO. Envisager de nouvelles pistes de travail et de renforcement pour ceux qui ont réussi localement dans ce domaine ou trouver des idées innovantes pour résoudre les problèmes d'exclusion.

- Offrir des réponses aux populations migrantes qui se déplacent au sein de la région à la recherche d'opportunités. S'orienter vers un programme commun latino-américain et ibéro-américain, exprimant une vision partagée et solidaire basée sur des mécanismes d'intégration et de dialogue, qui intègre les capacités des gouvernements locaux, acteurs de cette stratégie. Promouvoir le développement de politiques adaptées à la réalité des migrants, ainsi qu'une réglementation aux frontières adéquate, pour l'entrée et la sortie des flux migratoires.

- Continuer à promouvoir Le Droit à la ville dans les programmes et scénarios internationaux, entendu comme plein exercice des droits dans le cadre de programmes complets de développement social, culturel, urbain, de logement et d'habitat.

- Renforcer l'initiative des « villes pour la coexistence et la paix », afin de réduire les taux de criminalité et de favoriser la cohabitation et l'inclusion sociale dans les villes de la région. Promouvoir les politiques de prévention comme élément fondamental de la lutte contre l'insécurité, et la création de mécanismes de mesure homogènes pour la génération ou la compilation de statistiques de sécurité, assurant la transversalité des politiques locales. Les villes pour la coexistence et la paix doivent poursuivre l'éradication de la violence sous toutes ses formes : *la violence directe*, qui va de la violence endurée lors des guerres à la violence criminelle ; *la violence structurelle*, qui se traduit par un ordre injuste (économique et politique) et *la violence culturelle*, symbolique, qui provient d'idéologies et de croyances.

- Promouvoir le dialogue entre les différents niveaux de gouvernement, pour articuler les efforts et les initiatives visant à consolider la paix aux niveaux local, régional et national. Travaillez à l'après-conflit depuis le niveau territorial, où les villes apportent des éléments fondamentaux à la mise en œuvre des accords.

- Placer la culture comme quatrième pilier du développement durable. Promouvoir le patrimoine local, la créativité et la diversité à travers des politiques culturelles centrées sur les personnes. Promouvoir des stratégies et des actions intersectorielles et multiniveaux, pour contribuer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en envisageant la culture comme élément d'intégration et en transformant la richesse de la diversité des expressions culturelles, et l'importance du multiculturalisme et de l'interculturalité dans l'espace latino-américain et ibéro-américain, en piliers du développement et de la réflexion sur le rôle de la culture dans le Programme 2030.

2.3. Contexte environnemental et gestion des risques

Les changements climatiques de plus en plus évidents, l'épuisement des ressources naturelles et la perte de biodiversité exigent des solutions efficaces de la part des sphères locales, nationales, régionales et mondiales, impliquant la participation de tous les acteurs, ainsi que la mise en œuvre de mesures pour la durabilité environnementale et la gestion des risques de catastrophe.

L'action des villes est d'autant plus essentielle que celles-ci sont à l'origine de 6 % de la consommation d'énergie, de 70 % des émissions de gaz à effet de serre et de 70 % de la génération de déchets. En outre, il est désormais évident que la pollution des ressources naturelles, la déforestation, l'imperméabilisation et le drainage des terres marécageuses et des zones humides entraînent une occupation et une utilisation non durables des ressources naturelles.

Dans la région, depuis 1990, 117 millions de personnes ont été touchées par des catastrophes naturelles. La majeure partie d'entre elles vit en ville. Les effets économiques des catastrophes naturelles en Amérique latine sont les plus importants au monde (environ 0,18 % du PIB par événement). Les ménages les plus pauvres ainsi que les populations les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, migrants, réfugiés, descendants d'Africains et personnes aux capacités différentes) sont les premiers touchés, et le plus gravement, par les problèmes environnementaux, et constituent également la population qui dispose du moins de ressources pour s'y adapter. Les populations qui résident dans des zones formelles ayant des infrastructures obsolètes courent également un risque élevé d'inondations et de séismes. En outre, les vagues de chaleur réduisent l'espérance de vie de la population urbaine, en particulier des personnes âgées de plus de 60 ans, le segment de population dont la croissance est la plus rapide dans la région.

Enjeux environnementaux et gestion des risques

- Relever les nouveaux enjeux environnementaux. Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Travailler également à la mise en place de systèmes de mobilité urbaine efficaces et durables, de planification urbaine et d'une bonne gestion des sols. Les objectifs des villes équitables et prospères dépendent de la capacité de planification des villes, en tenant compte de leur relation avec l'environnement.

- Aborder de manière exhaustive la réduction des risques de catastrophe et la prévention via l'atténuation des causes et l'adaptation, et favoriser la planification urbaine et territoriale adéquate des établissements humains, au même titre que la gestion des urgences et la résilience après les dommages causés par les catastrophes.

2.4. Contexte institutionnel

Au niveau politique, la région, en proie à de nombreux bouleversements, connaît diverses crises qui la déstabilisent, notamment au Nicaragua et au Venezuela. Les changements de modèles tels que celui du nouveau gouvernement brésilien, ainsi que la corruption qui touche la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, entraînent des problèmes de gouvernance territoriale. Pour permettre au gouvernement de se rapprocher de ses citoyens, il est nécessaire de renforcer la confiance dans l'administration publique locale, de prévenir et combattre la corruption, de garantir l'accès à des services publics efficaces et de créer des espaces de participation et de meilleurs canaux de communication.

Depuis 30 ans, le processus de décentralisation en Amérique latine a considérablement progressé. Depuis le milieu des années 1980, le renforcement des collectivités territoriales dans la région est évident. Actuellement, dans presque tous les pays d'Amérique latine, le peuple élit la plus haute autorité municipale. De même, les pays de la région se caractérisent par leurs budgets participatifs, leur développement économique local et leur associacionnisme municipal.

La part de l'administration territoriale dans les dépenses publiques consolidées des pays de la région a presque doublé, passant de 13 % à 25 % entre 1985 et 2010. Toutefois, si on l'analyse par rapport au PIB, elle ne représente que 6,3 % des dépenses et 6,2 % des recettes, c'est-à-dire moins de la moitié de celles des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (qui se montent à 16,2 % et 15,9 %, respectivement). Bien que la participation de l'administration territoriale aux dépenses de l'administration générale ait progressé au cours des dernières décennies, leur autonomie dans la gestion de leurs ressources peut être limitée dans la pratique par la persistance des contrôles du gouvernement central, les limitations des capacités locales et par le poids des transferts par rapport à leurs propres recettes, en particulier lorsque ces transferts sont soumis à conditions, comme c'est le cas pour de nombreux pays.

La décentralisation au sens large peut générer des déséquilibres budgétaires horizontaux en attribuant des prérogatives en matière de recettes et des responsabilités en matière de dépenses à l'administrations territoriale, en proposant et en réalisant des projets dont les potentiels fiscaux et les besoins financiers diffèrent. Les potentiels fiscaux et les besoins des administrations locales ne sont pas toujours alignés, c'est la raison pour laquelle seules certaines administrations locales fournissent (ou peuvent fournir) des services adéquats. Il est également nécessaire d'impliquer les citoyens dans la validation de ces services publics.

La gouvernance multiniveau, entendue comme un complément et non comme une solution alternative à l'autonomie locale, se renforce, ce qui permet aux gouvernements locaux et régionaux de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale.

Les gouvernements locaux et régionaux du monde entier se sont engagés à promouvoir une profonde transformation du modèle de développement actuel, pour passer à un modèle de développement humain et durable. Le Programme 2030 et le Nouvel agenda urbain orientent la feuille de route de nombreuses villes d'Amérique latine, qui s'efforcent déjà d'atteindre les objectifs définis dans ces deux programmes. L'inclusion claire et spécifique du droit à la ville dans le Nouvel agenda urbain, et l'objectif de développement durable n° 11 sur les villes et les collectivités durables démontrent les progrès réalisés dans le domaine de la participation et de l'impact mondial des gouvernements locaux.

Les nouvelles formes d'interaction entre les gouvernements et les citoyens, notamment l'utilisation des outils technologiques et des réseaux sociaux, contribuent à mettre au jour un nouveau paradigme de gestion publique, dans lequel les données et informations générées par les citoyens jouent un rôle important pour valider et compléter les décisions politiques. Les pratiques de gouvernement ouvert – dans un souci d'efficacité de la gestion publique –, de transparence – en tant que stratégie d'articulation et de renforcement institutionnel –, d'articulation institutionnelle – en tant que proposition d'action dans la lutte contre la corruption –, ainsi que l'innovation dans la gestion publique sont essentielles pour consolider les nouveaux systèmes de gouvernance multipartites au niveau local.

Les gouvernements locaux ont réussi à se positionner en tant qu'acteurs utiles au système mondial. Il est donc également important de souligner la création et le renforcement des réseaux de gouvernements locaux, qui permettent aux villes d'influencer les décisions politiques, économiques et sociales, non seulement au niveau national, mais également aux niveaux régional et mondial. Les gouvernements locaux et régionaux et leurs réseaux, en tant qu'acteurs émergents sur la scène internationale, génèrent un processus qui se diffuse et se généralise rapidement. Les relations internationales sont aujourd'hui, pour chaque ville, municipalité ou territoire, un espace vital d'apprentissage et d'opportunités.

Enjeux institutionnels

- Renforcer l'autonomie et la décentralisation des gouvernements locaux, de sorte que le contexte actuel, défini par le Programme 2030, les 17 objectifs de développement durable et le Nouvel agenda urbain, permette de mener les actions communes suivantes.
- Promouvoir une décentralisation efficace, avec un transfert progressif des compétences, des ressources et des capacités vers les gouvernements locaux. La réalisation des ODD et du Nouvel agenda urbain en dépendra dans une large mesure. Changer le monde sans donner plus de pouvoir aux villes et aux établissements humains n'est pas réalisable.
- Former les gouvernements à la mise en œuvre de programmes et de projets basés sur une planification urbaine stratégique participative, permettant de progresser vers le concept de « co-création », ou création collective, de la ville.

Cette planification doit prendre en compte les accords mondiaux en les reliant à la stratégie de territoire.

- Développer des plates-formes de gestion des données et des informations, permettant de dialoguer entre les différentes sphères de gouvernement et d'intégrer un processus de planification, de gestion et d'évaluation transparent à l'égard des citoyens. - Conserver les prérogatives acquises à l'international et maintenir les progrès réalisés. Promouvoir la voix et le vote des gouvernements locaux et régionaux dans les espaces de décision régionaux et mondiaux, au sein d'un cadre stratégique clair. Il est important que l'activité internationale s'affranchisse des actions isolées et spontanées pour s'orienter vers des projets concrets et vers une politique publique liée à la spécificité du territoire et à sa planification stratégique.

- Renforcer les espaces de dialogue entre les régions et œuvrer pour un modèle de cohabitation pacifique et de développement solidaire.

- Accompagner le citoyen dans la conception et le suivi des politiques publiques, qui ont connu une amélioration avec les progrès réalisés dans le domaine des nouvelles technologies et l'accès à l'information. Il s'agit d'un nouveau paradigme de gouvernance, centrée sur le citoyen et basée sur les données, qui reflète les valeurs du gouvernement ouvert et des villes intelligentes.

2.5 Contexte urbain

Le monde d'aujourd'hui est majoritairement urbain. Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes de plus de 300 000 habitants, et l'on prévoit qu'en 2050, 66 % de la population mondiale vivra dans une grande ville. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, ces pourcentages sont particulièrement élevés. Dans cette région, 80 % de la population réside actuellement en zone urbaine.

La population urbaine d'Amérique latine et des Caraïbes augmente, avec plus d'un demi-million de nouveaux résidents par mois. 81 % de la population vit en ville. D'ici 2035, la population des villes devrait augmenter de 100 millions d'habitants. D'ici 2025, en Amérique latine, 100 millions d'habitants vivront dans six mégapoles : Mexico (24,5 millions en 2025), Sao Paulo (23,2 millions), Buenos Aires (15,5 millions), Rio de Janeiro (13,6 millions), Lima (11,5 millions) et Bogotá (11,4 millions).

En Amérique latine, le problème du logement reste en suspens. Alors que moins de 10 % des habitants de la planète vivent dans des quartiers informels, ce chiffre atteint entre 20 % et 30 % en Amérique latine. Ces quartiers périphériques manquent d'espaces publics et le peu qu'ils possèdent est de très mauvaise qualité.

En Amérique latine, 55 % de la population active travaille dans le secteur informel. Dans certains pays, ce taux atteint même 70 %. En outre, l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants démontre le manque d'opportunités sur le marché du travail et se traduit généralement par une augmentation de la précarité des travailleurs.

En ce qui concerne la mobilité, les villes d'Amérique latine sont conçues pour la mobilité des véhicules à moteur, et non des personnes.

Les grands défis urbains de la région se concentrent sur les « trois informalités » (logement, transport et emploi). Ce contexte de concentration urbaine croissante transforme les villes en espaces privilégiés, dans lesquels il devient possible de concevoir des politiques nous permettant de passer à un modèle de développement humain et durable.

Enjeux urbains

- Promouvoir les infrastructures urbaines autour de la durabilité, de la productivité et de la justice sociale, afin de combler les lacunes existantes et de créer un environnement urbain qui ne constitue pas une menace sur l'environnement.
- Renforcer encore la dimension urbaine dans le cadre du Programme 2030 et continuer à promouvoir la localisation des ODD. L'atteinte des ODD ne sera possible que si le niveau local et la société civile souscrivent pleinement à ce Programme. La localisation des ODD est nécessaire pour aligner ces ODD sur les plans de développement locaux et les échanges d'expériences, et pour assurer le suivi et le compte-rendu de leur mise en œuvre.
- Accroître les investissements dans le développement urbain afin de créer des villes intelligentes. Il s'agit de construire des infrastructures physiques, mais surtout des infrastructures de communication, de favoriser l'investissement dans le capital social et d'améliorer la qualité de la vie des habitants. Exploiter les nouvelles technologies pour développer les villes intelligentes dans différents domaines : environnement, mobilité, gouvernance, économie, société, participation citoyenne et logement, afin que les espaces urbains soient plus efficaces et durables et de trouver un équilibre entre le bien-être des citoyens et la préservation de leur environnement.
- Travailler à la création d'emplois décents et promouvoir la cohésion sociale. Il est essentiel de pouvoir articuler de façon équilibrée la matrice productive et un développement urbain socialement juste, ce qui constitue l'un des principaux défis de la région.
- Promouvoir le processus de planification des stratégies de développement local, de tourisme, de patrimoine et de culture, ainsi que les différents acteurs qui peuplent le territoire.
- Promouvoir le développement de plans locaux de logement et d'habitat, comme instrument de planification territoriale permettant de réaliser un diagnostic exhaustif de la réalité communale, et de mettre en place un plan d'action, des objectifs et des stratégies permettant à la municipalité d'améliorer sa gestion.
- Favoriser la reconnaissance de la migration en tant qu'élément entrant dans la formulation des politiques d'urbanisation, et comprendre la contribution des migrants : renforcer les marchés du travail, promouvoir la diversité, contribuer positivement à la productivité, promouvoir l'enrichissement culturel, etc., et répondre aux possibles demandes sur le sujet si important du logement.

3. Priorités politiques clés dans les domaines suivants

Enjeux économiques et financiers

Le défi qui consiste à reconfigurer l'offre et la demande de financement urbain est privilégié, en lien avec la priorité de CGLU relative à la gouvernance territoriale, à la gouvernance multiniveau et au financement durable.

Sous l'égide de CGLU, en partenariat avec l'OCDE, l'Observatoire mondial des finances locales travaille sur le sujet à partir d'études sur les finances et la structure des gouvernements locaux et régionaux, en cherchant notamment à rehausser le profil international des membres de CGLU, et participe, en apportant son point de vue, aux débats mondiaux sur le financement du développement. L'organisation soutient également une répartition plus équitable des recettes nationales ainsi que la promotion du dialogue et des partenariats entre les gouvernements locaux et nationaux, les institutions internationales et les universités. De même, le Conseil politique de CGLU « Gouvernance territoriale multiniveau et financement durable » a ouvert le débat sur les

divers moyens permettant de promouvoir une gouvernance territoriale et multiniveau efficace, et de redéfinir les systèmes de financement territoriaux et publics, afin de concilier financement et durabilité.

Enjeux sociaux et humains

En ce qui concerne Le Droit à la ville et les territoires inclusifs, les enjeux sont directement liés aux priorités politiques de CGLU, le Conseil politique « Droit à la ville et territoires inclusifs » travaillant en effet à la promotion de ce droit en même temps qu'à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion.

En ce qui concerne l'inclusion sociale, la « Commission permanente de CGLU pour l'égalité des genres » est reconnue, par les agences nationales et les Nations Unies, comme la voix mondiale des femmes élues au niveau local. Cette commission supervise et promeut la participation des femmes au niveau local à travers le monde. La « Commission Inclusion sociale, démocratie participative et droits humains » de CGLU a pour objectif de faire entendre la voix de l'organisation mondiale des gouvernements locaux sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains.

De même, il existe un lien direct entre les enjeux que représente l'augmentation des phénomènes de migration et la nécessité de mettre en œuvre les mesures prises par les gouvernements à différentes échelles pour remédier à ce problème. Dans ce contexte, grâce à son action visant à rendre visible et accompagner les actions des gouvernements locaux dans la gouvernance de la migration, CGLU a un véritable impact mondial, notamment via 1) Le Mécanisme des maires, qui constitue un outil de dialogue entre les États et les gouvernements locaux et régionaux, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations. 2) Les pratiques communes sur les migrations, pour capitaliser et diffuser le travail de l'organisation et de ses membres sur la gouvernance des migrations. 3) Le projet Migrations ville-à-ville en Méditerranée (MC2CM), qui soutient l'élaboration de politiques urbaines plus ouvertes et inclusives, qui protègent et promeuvent les droits des migrants au profit de l'ensemble du territoire. D'autre part, avec la vague d'actions « Tous migrants, tous citoyens », CGLU place la question de la migration au centre du développement urbain et de sa planification, les migrants d'aujourd'hui étant les citoyens de demain. Cela s'inscrit dans le cadre de la mission de promotion du droit à la ville, de l'accès aux services de base, de la garantie des droits humains et des processus de participation.

Promouvoir la culture dans les différents scénarios internationaux est un défi lié à la priorité politique de CGLU, Opportunités pour toutes et tous, culture et diplomatie des villes : les clés du développement durable et de la paix. Les gouvernements locaux défendent la culture en tant que quatrième pilier du développement. La « Commission culture de CGLU » est une plate-forme mondiale de villes, organisations et réseaux, pour apprendre, coopérer et initier des politiques et des programmes sur le rôle de la culture dans le développement durable. La Commission culture de CGLU a pour mission « promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable à travers la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture ».

Le Conseil politique de CGLU sur le thème « Opportunités pour tou.te.s, culture et diplomatie des villes : les clés du développement durable et de la paix » traite des enjeux post-conflits pour les villes. Il explique comment protéger les valeurs fondamentales de la culture, de la diplomatie des villes et de la coopération, grâce au développement des capacités et à la promotion de la solidarité et de la paix en tant que base du développement durable. CGLU croit fermement que la démocratie locale constitue la base du développement national et de la paix internationale, de la prospérité et de la solidarité. Les gouvernements locaux ont participé aux initiatives internationales en faveur de la paix et jouent un rôle important dans le règlement des conflits dans leurs propres régions. Avec la « Commission Coopération au Développement et Diplomatie

des Villes » et le « Groupe de travail Capacité et Renforcement des Institutions (CIB) », CGLU soutient ses membres dans leurs efforts pour prévenir les conflits violents et pour établir des bases solides pour la démocratie et la paix. De plus, le Prix de la paix de CGLU permet de donner de la visibilité aux gouvernements locaux, qui mettent en œuvre des stratégies de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de reconstruction après les conflits, auprès de la communauté internationale. Le prix promeut également des initiatives novatrices de consolidation de la paix au niveau local.

Enjeux environnementaux et gestion des risques

Concernant les défis liés au changement climatique et aux risques de catastrophe, CGLU a pris position dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, en réaffirmant l'engagement des autorités locales du monde entier à anticiper et à réduire les risques de catastrophe et à agir dans le cas où ils se produisent. De même, CGLU participe de façon continue aux négociations sur le changement climatique, mène des actions de sensibilisation sur l'impact du changement climatique sur les villes et leurs habitants, et encourage la mise en œuvre d'un programme de développement durable visant à prévenir ces impacts sur le monde. Le conseil politique de CGLU « Des villes plus sûres, résilientes, capables de répondre aux crises et durables » permet de partager des initiatives et de discuter de façon approfondie des politiques et de leurs conséquences aux niveaux local et mondial. En outre, CGLU soutient Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe dans la campagne « Villes résilientes ». Plus de 1000 villes ont adhéré à cette importante initiative de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe.

Enjeux institutionnels

En ce qui concerne la décentralisation, la « Commission de CGLU sur la décentralisation et l'autonomie locale » cherche à renforcer les processus de décentralisation et d'autonomie locale dans toutes les régions du monde, via l'amélioration des capacités des gouvernements locaux et la promotion de la recherche, en favorisant les échanges d'informations et en renforçant leur influence politique. De même, CGLU participe activement aux forums internationaux sur ce sujet : Alliance mondiale pour une coopération efficace au service du développement, Forum de la coopération pour le développement des Nations Unies et Forum politique sur le développement de l'UE.

La poursuite du renforcement de la gouvernance multiniveau constitue à la fois un défi et une priorité. CGLU affirme la nécessité de renforcer la gouvernance avec tous les acteurs et, à cette fin, de renforcer leurs capacités, de mettre en place des collaborations efficaces avec plusieurs acteurs et de garantir une gouvernance locale responsable et transparente. Le modèle de gouvernance doit être innovant et intégré à long terme, et soutenir la participation des gouvernements territoriaux dans la définition des politiques nationales, en particulier des politiques urbaines nationales et des stratégies de développement régional pour la localisation des ODD, le Nouvel agenda urbain et d'autres défis mondiaux. Le Conseil politique de CGLU « Gouvernance territoriale multiniveau et financement durable » permet de partager les initiatives et de discuter de façon approfondie des politiques et de leurs conséquences à différents niveaux de gouvernement, et de proposer des moyens de développer un nouveau modèle de gouvernance. De même, le Hub Local4Action de CGLU constitue une initiative qui vise à traduire le Programme 2030 en actions locales, en tirant parti du réseau et de l'expérience de CGLU en matière d'échange et de coopération.

En matière de renforcement du rôle international des villes, CGLU souhaite accroître la visibilité et l'influence des gouvernements locaux et régionaux à l'échelle mondiale, renforcer son influence et mettre en avant ses priorités, ses défis et ses réalisations concernant les programmes mondiaux et l'engagement de Bogotá.

Enjeux urbains

Le Conseil politique « Droit à la ville et territoires inclusifs » a abordé la question du logement selon une approche visant à échanger différents points de vue sur la manière de soutenir les politiques de logement inclusives et de garantir la réalisation complète et progressive du droit à un logement décent pour tous, de travailler avec les communautés pour améliorer les établissements informels et réhabiliter les taudis, et de soutenir la construction de logements sociaux. À travers la vague d'actions « Le logement est un droit et non une marchandise », CGLU continuera de défendre le droit au logement dans le cadre du droit à la ville dans le monde entier, comme mentionné dans l'engagement de Bogotá adopté en octobre 2016. CGLU favorisera les discussions sur le logement parmi ses membres, afin de susciter l'adoption d'une stratégie et d'un discours communs, qui influenceront les discussions du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur la mise en œuvre de l'ODD 11. CGLU cherche également à développer le concept de logement en tant que droit humain, qu'il soutient en collaboration avec le Rapporteur spécial sur le logement des Nations Unies.

CGLU travaille également à promouvoir le processus de planification des stratégies de développement local, via la « Commission de développement économique et social local », en tant que nécessité publique dans le cadre des politiques publiques inscrites aux programmes des gouvernements locaux et nationaux. Cette vision du développement implique une approche territoriale, à partir de ressources endogènes et avec des critères de durabilité environnementale. Il doit se construire à travers la participation des citoyens, afin de renforcer la décentralisation, et implique une vision intégrale du territoire, à travers une planification territoriale participative.

La planification urbaine est conçue à partir de la « Commission sur la planification stratégique urbaine », à l'aide d'une assistance technique, de la diffusion des bonnes pratiques et de la promotion de la planification urbaine dans divers scénarios.

4. Stratégies politiques et outils

Formation et gestion des connaissances

Le sujet de la gouvernance est abordé, de la gestion des connaissances à la formation réglementée et à la formation formelle des techniciens et fonctionnaires ibéro-américains. La 21^e formation régionale « Gouvernance et innovation pour promouvoir les politiques publiques régionales mettant l'accent sur la participation des citoyens » en constitue un exemple.

En ce qui concerne la localisation des ODD, des ateliers ont été organisés avec les membres de la fonction publique, afin de leur fournir des outils pour localiser les ODD et le Programme 2030 sur leurs territoires. Des programmes sur le sujet ont également été définis, ce qui a favorisé la collaboration entre différents secteurs de la société et le gouvernement. De même, les processus de communication sociale ont été systématisés pour localiser les ODD, afin de socialiser et de sensibiliser différents publics cibles.

En ce qui concerne le rôle des villes sur la scène internationale, les gouvernements ont renforcé leurs actions internationales. À cette fin, des efforts ont été déployés pour renforcer les capacités locales en matière de relations internationales et leur impact politique sur les principaux programmes de développement durable.

La gestion et l'échange de connaissances sont essentiels à la formation et à la professionnalisation des cadres locaux. C'est pour cette raison que le Groupe de renforcement des capacités, CIB, a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité des politiques et programmes internationaux des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations. Le

CIB s'emploie actuellement à créer une communauté de connaissances et d'apprentissage afin d'améliorer l'impact politique ainsi que l'action et la coopération internationales locales.

Campagnes

En ce qui concerne l'inclusion sociale, des campagnes telles que celle des Villes d'Amérique latine libérées des violences sexistes ont été mises au point. De même, la défense de la diversité constitue une priorité dans les actions visant à améliorer l'égalité et le développement social. Des actions ont été mises en place en ce sens pour la défense des droits de la communauté LGTBIQ et pour défendre la diversité dans ces villes. De même, la Coalition des villes latino-américaines et caraïbes contre le racisme, la discrimination et la xénophobie a développé un certain nombre d'activités.

En ce qui concerne les migrations, une campagne de sensibilisation, « Coalition des villes latino-américaines et caraïbes contre le racisme, la discrimination et la xénophobie », sur les droits des migrants en Amérique du Sud a été réalisée. Elle met l'accent sur l'importance de la diversité culturelle et ethnique du continent et sur l'inclusion sociale des migrants les plus vulnérables : les enfants et les jeunes, les femmes, les travailleurs peu qualifiés, les populations autochtones, les descendants d'Africains, les migrants en situation irrégulière ou les demandeurs d'asile.

Forums et manifestations internationaux

Pour faire face au défi que représente l'inclusion sociale, le séminaire de l'Union des capitales culturelles ibéro-américaines sur la fierté LGTBIQ s'est tenu à Buenos Aires et, à La Havane, ont eu lieu les 10e journées cubaines contre l'homophobie et la transphobie, organisée par CENESEX.

Concernant les défis environnementaux, de durabilité et de changement climatique, la région a participé à divers forums, notamment le Forum mondial pour le développement économique local (LED) en 2017. Le Forum doit fournir un moyen alternatif de progresser vers l'égalité, l'équité et la cohésion, dans une logique de transfert vers le niveau local des ODD établis par les Nations Unies dans le cadre du Programme 2030. Grâce au Comité de développement économique local qui encourage, conjointement avec le réseau des villes, la réalisation de ce forum, ce dernier a pu se dérouler dans la région en décembre 2019 (Córdoba, Argentine).

De même, afin d'avoir un impact global sur le territoire et de favoriser l'économie durable, la région a également participé au Forum régional sur le développement économique local pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Lors de cette deuxième édition, les villes ont réaffirmé leur attachement à un modèle de développement économique durable.

Dans le cadre de la promotion de la culture comme quatrième pilier du développement et de la culture de la paix, les gouvernements locaux ont joué un rôle de premier plan dans les scénarios internationaux, en participant à des sessions de discussions mondiales, reflétées dans des déclarations telles que celle des villes ibéro-américaines en paix. Ils ont en outre permis aux villes ibéro-américaines de se joindre à l'engagement de Madrid pour les villes de paix, créé à l'issue du premier forum mondial sur la violence urbaine du 2e Sommet Culture de CGLU. Diverses distinctions ont également été créées, comme le prix de la capitale ibéro-américaine de la culture, attribué à la ville se distinguant par sa politique de promotion de la culture, le prix CGLG-CDMX-Culture 21 et le prix de la paix de CGLU.

En ce qui concerne le logement, la région s'est prononcée sur ce problème en recherchant des villes offrant un logement adéquat. Il est nécessaire, entre autres, de trouver davantage de ressources pour améliorer le parc de logements sociaux, de donner plus de pouvoirs aux autorités locales pour réguler le marché immobilier, de favoriser une vision de l'urbanisme combinant

logement adéquat et quartiers durables, inclusifs et de qualité, et de concevoir davantage d'outils pour co-construire des résidences publiques alternatives, privées et communautaires. De même, les gouvernements locaux ont participé activement à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui s'est tenue à Quito, au cours de laquelle a été lancé le Nouvel agenda urbain, feuille de route locale qui accompagne le Programme 2030 dans la construction d'un modèle de développement humain, juste et durable.

Autres stratégies et outils

En ce qui concerne la prévention et la gestion des risques de catastrophe, les gouvernements locaux ont reconnu le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Ils se sont engagés à adopter et à mettre en œuvre des stratégies et des plans locaux de réduction des risques de catastrophe, à établir et à renforcer les forums de coordination et à promouvoir l'intégration des risques de catastrophe dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'utilisation des sols, entre autres.

En ce qui concerne la mobilité urbaine, les gouvernements locaux, par l'intermédiaire des associations nationales, ont mis en œuvre des programmes de coopération avec différentes agences européennes, notamment : l'Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement (AECID), la Fondation FIIAP, l'Agence française de développement (AFD), Expertise France et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ).

En ce qui concerne le rôle international des gouvernements locaux, le « Programme de coopération Sud-Sud », qui vise à renforcer et à revitaliser les alliances avec d'autres réseaux aux niveaux régional et mondial a été mis en avant. De même, a été mis au point le processus « Une place à la table mondiale : les gouvernements locaux, décideurs dans les affaires mondiales », visant à améliorer le système de gouvernance mondiale via l'internationalisation des gouvernements locaux et régionaux et de leurs réseaux, afin de faire face aux défis et aux opportunités d'un monde de plus en plus urbain. Il vise également à renforcer l'internationalisation des villes et la participation active aux processus de décision internationale, selon 3 axes principaux : I) Notre valeur ajoutée : qu'apportons-nous à la table des négociations internationales ? II) Pourquoi faut-il un changement de gouvernance à l'échelle mondiale ? III) Notre demande d'établissement d'un Plan d'Action.

5. Liens avec les programmes mondiaux et les mécanismes continentaux.

Formation et gestion des connaissances

Les ateliers de localisation des ODD répondent à la nécessité de mettre en œuvre les objectifs de développement durable au niveau local. C'est pourquoi ils ont été développés pour respecter les engagements pris au niveau mondial, en se fondant sur la réalité des territoires.

Campagnes

Les initiatives en faveur de l'égalité et du développement social vont de pair avec l'objectif visant à ne laisser nul individu pour compte, inscrit dans le Programme 2030, et avec les ODD 1 (éradication de la pauvreté), 5 (égalité entre les sexes), 2 (éradication de la faim), 3 (bonne santé et bien-être), 4 (éducation de qualité), 11 et 17. Des efforts ont été déployés pour lutter contre les inégalités entre les sexes, notamment en rejoignant la Campagne mondiale des Nations Unies ainsi que d'autres initiatives d'institutions et de villes du monde entier, via des campagnes telles que celle des villes ibéro-américaines sans violence sexuelle. Ces initiatives sont également liées aux objectifs 1 (niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous les citoyens), 5 (agriculture moderne pour une productivité et une production accrues), 17 (égalité complète

hommes femmes dans toutes les sphères de la vie) et 18 (jeunes et enfants engagés et responsabilisés) de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Le travail qui a été mené sur la question de la migration à travers la campagne « La diversité en toi », va de pair avec le pacte pour une migration sûre, ordonnée et régulière et avec l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. De même, le 13e sommet du réseau des gouvernements locaux d'Amérique du Sud a ratifié son engagement en faveur de la défense des droits fondamentaux des migrants.

Forums et manifestations internationaux

La promotion de la culture de la paix est liée aux ODD, en particulier à l'ODD 16. Des événements ont été organisés, tels que le 1er Forum mondial sur la violence urbaine duquel la Déclaration des villes ibéro-américaines sur la paix est issue. La promotion de la culture de la paix est également liée aux objectifs 11, 12, 13 et 14 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine : « les valeurs démocratiques, les pratiques, les principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés » ; « des institutions compétentes et un leadership transformateur à tous les niveaux » ; « la paix, la sécurité et la stabilité sont préservées » et « une Afrique stable et pacifique ».

En ce qui concerne le Nouvel agenda urbain, les gouvernements locaux participent aux discussions mondiales sur cet agenda et à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), au cours de laquelle a été lancé le Nouvel agenda urbain, feuille de route locale qui accompagne le Programme 2030 dans la construction d'un modèle de développement humain, juste et durable. Dans le cadre du Nouvel agenda urbain, les gouvernements locaux ont également participé au 9e Forum urbain mondial (WUF), au cours duquel ils se sont positionnés pour un développement durable des villes, en s'inspirant des actions du Nouvel agenda urbain, dans le but de mettre en œuvre les ODD au niveau local.

Les gouvernements locaux de la région se sont engagés lors des forums et auprès des instances internationales, dans des actions visant à garantir le droit à la ville, conformément à la référence au droit à la ville qui s'inscrit dans le cadre du Nouvel agenda urbain, approuvé lors de la Conférence Habitat III, qui s'est tenue à Quito en 2016.

Les modes de gouvernance sont examinés pour progresser vers plus d'ouverture, de transparence, de participation des citoyens, de prévention des conflits et de sécurité humaine, et pour soutenir les actions internationales dans les villes. Ils sont liés, en ce sens, au droit à la ville du Nouvel agenda urbain et aux ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces), 11 (villes et communautés durables) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). En ce qui concerne l'ODD 17, les réseaux participent activement aux forums et scénarios internationaux. Ils ont également cherché à renforcer leurs partenariats en travaillant ensemble, sous l'égide de CORDIAL, collaborent avec les agences et programmes des Nations Unies tels que PNUD-Art et ONU-Habitat et ont noué des relations étroites avec le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB).

Autres stratégies et outils

Les gouvernements locaux réalisent des évaluations des émissions de gaz à effet de serre (GES). Certaines villes disposent déjà de plans d'action climat et d'objectifs de réduction des GES. Le développement de Urban-Leds qui cherche à mettre en œuvre des stratégies de développement urbain à faible émission de carbone mérite également d'être mentionné. Pour faire face aux défis posés par la biodiversité et la sécurité alimentaire, plusieurs villes ont participé activement à Cities With Nature et CITYFOOD.

Dans la lignée du Cadre de Sendai, des travaux ont été menés sur la conception de plans de réduction des risques de catastrophe, tout en cherchant parallèlement à comprendre et améliorer la gestion de ces risques, à favoriser les investissements visant à leur réduction et à mieux s'y préparer, afin d'opposer des réponses efficaces et d'améliorer la récupération, la réhabilitation et la reconstruction après les catastrophes.

Concernant le Plan d'action régional (PAR) pour la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain en Amérique latine et dans les Caraïbes -2016-2036 : il s'agit d'une feuille de route établissant des synergies avec le Programme 2030, le Cadre de Sendai pour la prévention des catastrophes, l'Accord de Paris, le Programme d'action d'Addis Abeba issu de la troisième conférence sur le financement du développement et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires.

Le collectif de gouvernements locaux et régionaux a contribué à la tenue de débats et à l'élaboration de mécanismes dans ce cadre, notamment aux programmes ONU-Habitat pour des espaces publics et des villes plus sûres, à la cinquième plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et à la mise en œuvre de la feuille de route de Marrakech pour l'Action. Les gouvernements locaux et régionaux soutiennent également la Convention des Maires sur le climat et l'énergie, ont contribué au Sommet sur le changement climatique, et ont participé au Sommet mondial sur l'action humanitaire (WHS) et au processus du « Programme pour l'humanité », ainsi qu'à la préparation d'une conférence visant à approfondir les connaissances scientifiques sur les relations entre le changement climatique et les villes, en soutien à la mise en œuvre des programmes mondiaux correspondants.

En ce qui concerne le territoire et les économies durables, les gouvernements locaux ont mis en œuvre des programmes et des projets liés au Programme 2030 et au Nouvel agenda urbain, ainsi qu'aux ODD 11, 17, 6 (eau propre et assainissement), 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 8 (travail décent et croissance économique), 9 (industrie, innovation et infrastructures), 10 (inégalités réduites), 12 (consommation et production durables), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (vie aquatique), 15 (vie terrestre).

6. Recommandations et actions clés du mouvement international des gouvernements locaux et régionaux

Action locale

- Planifier, en liant les engagements mondiaux et les stratégies territoriales, et en tenant compte de la cohérence des politiques de développement (CPD), c'est-à-dire en cherchant à comprendre les effets et les interactions des politiques, au niveau national et dans leur application à l'étranger, et leur contribution aux biens publics mondiaux.
- Renforcer la planification stratégique pour assurer une vision commune du développement des villes et des établissements humains en fonction de la nature et de la gouvernance des expansions urbaines, des mécanismes de redistribution de l'offre de logements, des infrastructures et des services locaux, du régime foncier et de gouvernance des terres urbaines et périurbaines, de la gouvernance des propriétés condominales, des villes émergentes et de l'urbanisation rurale.
- Renforcer la participation des gouvernements locaux dans la localisation des ODD. Renforcer la participation des villes aux évaluations nationales volontaires (ENV) et les efforts déployés par les gouvernements locaux pour surveiller et rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD.
- Encourager le développement de systèmes d'information communs pour l'évaluation des politiques publiques, ainsi que la collecte de données désagrégées et localisées pour alimenter les systèmes d'indicateurs nationaux et contribuer au suivi à l'échelle mondiale.

- Ouvrir des espaces plus nombreux et de meilleure qualité pour encourager la participation de la communauté locale en matière de sécurité, d'environnement, de développement social, de développement territorial, de santé et d'éducation, entre autres. La participation citoyenne renforcera la démocratie en améliorant la gouvernance multiniveau, avec de multiples acteurs.
- Promouvoir l'approbation des lois et des cadres réglementaires garantissant l'égalité et interdisant la discrimination à l'égard des femmes dans le monde du travail. Renforcer les politiques visant à l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et la non-discrimination dans les villes. Progresser, avec une loi sur les quotas « 50/50 », permettant d'élever le niveau de participation des femmes dans la vie politique.
- Exhorter les autorités de nos gouvernements à légiférer sur les questions municipales en tenant compte de la problématique hommes-femmes, en instaurant des mesures telles que l'obligation pour les conseils municipaux d'organiser une commission pour l'égalité et le genre, la mise en œuvre de protocoles de prévention et de répression du harcèlement sexuel au sein de tous les organes de l'État et l'inaptitude à tout type de poste pour toute personne ayant des antécédents de violence ou de mauvais traitements à l'égard des femmes.
- Renforcer les mécanismes permanents de dialogue et de consultation des populations autochtones.
- Poursuivre la promotion des villes en tant qu'espaces de coexistence et de paix, grâce à des initiatives telles que celle des « Villes pour la coexistence et la paix », qui luttent contre le crime organisé, la corruption, l'intolérance, les violences interpersonnelles, les violences à l'égard des femmes, et visent à défendre les villes contre les guerres et à prévenir et combattre les extrémismes violents. En outre, il est nécessaire d'implémenter des stratégies de soins parallèlement aux stratégies de sécurité, d'articuler avec les gouvernements des États l'élaboration, la mise en œuvre et la supervision de plans d'action pour la prévention de la violence et de développer des plans d'action locaux pour remédier à cette violence. Promouvoir la diplomatie citoyenne en tant que stratégie de résolution ou de transformation pacifique des conflits sous toutes les formes.
- Garantir l'accès à une infrastructure et à des services de base résilients et de qualité pour tous. Assurer un accès équitable aux biens publics et aux services urbains et assurer une gestion urbaine et territoriale cohérente et coordonnée.
- Promouvoir, au niveau des gouvernements locaux, la création de diagnostics des territoires et des risques, permettant de connaître l'état de l'eau, de l'énergie, des déchets et des dangers potentiels. Et, pouvoir, en conséquence, concevoir et mettre en œuvre des mesures visant à gérer le changement climatique et les catastrophes naturelles de façon plus efficace.
- Favoriser la création d'emplois décents en prenant en compte la question du genre, promouvoir la cohésion sociale et réduire les taux d'informalité du travail.
- Promouvoir la conception de stratégies de développement économique social et solidaire, visant à créer des plates-formes de partage des expériences de collaboration, de proximité, de banque de temps et de consommation responsable, entre autres. Rechercher des stratégies d'économie sociale issues de l'action municipale, permettant de favoriser l'économie de proximité, à petite échelle, participative et solidaire, en tant que génératrice d'inclusion et d'équité sociale.
- Travailler à la promotion de la culture comme quatrième pilier du développement et promouvoir l'Agenda 21 de la culture. Promouvoir le patrimoine local, la créativité et la diversité à travers des politiques culturelles centrées sur les personnes.
- Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies, via des projets de stratégie numérique et de gouvernement ouvert, permettant aux municipalités de fournir des services plus nombreux et de meilleure qualité à la communauté. Promouvoir une gouvernance ouverte et collaborative qui place la transparence, l'accès aux informations, la responsabilité, la participation des citoyens ainsi que la prévention et la lutte contre la corruption au centre de leurs programmes locaux.
- Progresser vers l'intégration du secteur rural au développement des villes durables.

- Augmenter les capacités institutionnelles internes et adopter des modes plus innovants de coopération internationale pour le développement.
- Élaborer des stratégies, des interventions urbaines et des mécanismes favorisant la mobilité urbaine et un système de transport sûr, abordable et accessible à tous.
- Continuer à promouvoir la participation des citoyens via la formation, les échanges, la coopération entre les territoires, afin de générer un cadre réglementaire et institutionnel ou de l'adapter.
- Renforcer et promouvoir les partenariats de gouvernements locaux à l'échelle mondiale, principalement entre pays voisins et municipalités, afin de définir des stratégies communes pour différents problèmes.

Action nationale

- Aborder le problème du financement des villes sous différents angles, rechercher de nouveaux modes de financement, ajuster l'offre et la demande de ressources des gouvernements locaux et renforcer la gestion territoriale. Négocier un nouveau pacte fiscal avec les gouvernements centraux, pour doter les municipalités de ressources suffisantes pour réaliser le Programme 2030 et les 17 ODD sur tous les territoires, en particulier les plus démunis, en assurant une répartition adaptée aux demandes des citoyens des actions transférées aux collectivités locales et en mettant en place de mécanismes de contrôle de la transparence des fonds reçus².
- Adopter des approches plus territoriales pour stimuler les investissements publics en tant qu'outil permettant de localiser les ODD.
- Accompagner les efforts visant à mettre en place un « Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants et des réfugiés » chargé de gérer les besoins des migrants. Le gouvernement central doit intégrer ces services municipaux dans les propositions de loi sur les migrations. De même, ils doivent fournir aux gouvernements locaux les ressources nécessaires pour couvrir les droits sociaux de tous les migrants.
- Continuer à promouvoir le droit à la ville dans divers domaines, aux niveaux national et international.
- Améliorer la capacité des gouvernements locaux et régionaux à prévenir, réduire et gérer les risques de catastrophe, ainsi qu'à répondre aux crises et à les surmonter. Mettre en place des systèmes pour générer et utiliser des énergies propres et non polluantes, promouvoir et encourager le recyclage grâce à la mise en place de points propres et de collectes différenciées et en imposant une responsabilité accrue au producteur. Renforcer l'éducation environnementale pour inclure la communauté dans cette problématique. Planifier la résilience urbaine et climatique à l'aide d'instruments de planification urbaine et territoriale et de conception urbaine.
- Promouvoir une décentralisation efficace afin que les gouvernements locaux disposent des outils politiques et fiscaux nécessaires pour exercer un rôle stratégique aux niveaux local, régional et national.
- Renforcer l'alignement des actions entre les différents niveaux de gouvernement afin de promouvoir un travail coordonné pour le développement au niveau national, en tenant compte des programmes nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Améliorer les processus et les outils juridiques qui permettent de renforcer les capacités institutionnelles et administratives des gouvernements locaux, métropolitains et régionaux sur les questions internationales, en incitant à une plus grande coordination entre les différents niveaux de l'administration.

²Les pourcentages dépendent des pouvoirs existants ou transférés aux gouvernements locaux. Ils sont plus élevés lorsque le gouvernement local prend en charge l'éducation, les forces de l'ordre, la santé, etc.

- Impliquer la société civile, les universités et les autres acteurs clés dans le processus de mise en œuvre des programmes, pour partager les responsabilités et assurer l'alliance et le consensus entre les parties impliquées.
- Favoriser, grâce à des alliances multipartites, l'expérimentation et le développement d'innovations locales qui, en tirant parti des nouvelles technologies révolutionnaires, peuvent contribuer à la création de villes autosuffisantes et résilientes.
- Imposer la localisation comme stratégie essentielle au niveau national, avec des cadres juridiques, des compétences opérationnelles et des ressources de financement appropriées.
- Orienter les besoins en matière de politique du logement et de l'habitat, pour répondre aux problématiques de déficit de logements, d'amélioration des zones marginales, de planification et de réglementation de la croissance future.
- Promouvoir le développement urbain durable avec une approche transversale des politiques nationales, ce qui nécessite une interaction de la question urbaine avec le reste des politiques publiques.
- Promouvoir des logements adéquats et abordables ainsi que l'accès aux terres urbaines en tant qu'élément d'intégration de la planification et de la conception urbaines.
- Intégrer la dimension métropolitaine dans la génération des propositions visant à faire face aux défis mondiaux.
- Générer des stratégies pour des villes intelligentes plus efficaces et durables.
- Renforcer la participation des villes à l'après-conflit en formant des pactes pour la mise en œuvre d'accords basés sur la réalité des territoires.

Action internationale

- Définir de manière innovante des stratégies partagées de mobilisation des ressources et générer des schémas de gouvernance permettant d'associer de façon cohérente les différents acteurs d'un écosystème de financement adéquat, pour le développement urbain durable dans les villes et les agglomérations urbaines de la région.
- Adopter une nouvelle génération d'instruments permettant d'attirer les investissements publics, privés et mixtes, afin de promouvoir les initiatives et les programmes axés sur le Nouvel agenda urbain et le Programme 2030, parallèlement à la structuration et à la mise en œuvre du projet « Écosystème de fonds pour le développement urbain durable », qui répond au défi commun de promotion de la chaîne de valeur du développement urbain durable.
- Promouvoir la coopération multiniveau entre tous les niveaux de gouvernement, facilitant la participation de multiples acteurs.
- Continuer à soutenir les laboratoires d'innovation citoyenne dans la production de solutions innovantes, afin de réaliser les objectifs du Programme 2030 et afin de servir d'outil pour contribuer à la réalisation des ODD.
- Mener des actions directes visant à lutter contre les effets du changement climatique, en adoptant des politiques de transition vers des villes et des régions résilientes, dotées de modèles respectueux de l'environnement.
- Soutenir la coopération décentralisée entre les villes, l'apprentissage, la gestion et le partage des connaissances entre les administrations locales.
- Revitaliser l'Alliance internationale pour le développement durable, en promouvant la formulation d'alliances inclusives pour la promotion du bien public.
- Établir un agenda avec les questions stratégiques auxquelles la région peut répondre grâce à son expérience, et qu'elle peut maîtriser dans des contextes internationaux. Identifier les priorités régionales compatibles avec les engagements mondiaux. Dérouler des vagues d'actions en partenariat avec CGLU sur des questions clés pour la région, qui permettent de visualiser les effets multiplicateurs des milliers d'actions locales et mondiales, synchronisées à l'échelle mondiale.

- Aligner les principes et les objectifs des réseaux de villes de la région sur ceux des principaux programmes liés au développement durable, sur des thèmes tels que : la culture, la gouvernance, l'égalité et le développement social et les territoires et économies durables, avec des axes transversaux comme la culture de la paix et la culture des droits humains.
- Présenter les expériences et le potentiel de la région, en soulignant sa diversité et sa contribution aux politiques publiques, grâce à des systèmes de prix, de récompenses et de reconnaissances, qui rendent visibles les contributions apportées à l'amélioration des conditions de vie dans les territoires. Identifier les enseignements qui doivent être renforcés et s'inscrire dans une continuité, et qui nécessitent un travail d'équipe et des interactions entre les villes, pour générer des connaissances et des masses critiques.
- Participer à des espaces de concertation et d'apprentissage avec d'autres villes, via les réseaux municipaux, afin de renforcer les objectifs communs des municipalités ibéro-américaines, dans le respect de leur diversité et de leurs particularités.
- Renforcer le travail en réseau et la coordination des autorités locales en Amérique latine, sous l'égide de CORDIAL. Renforcer et élargir les alliances et les coalitions aux niveaux local et régional. Renforcer le dialogue politique, les réseaux et la coopération entre les villes et entre les régions, afin d'élaborer des stratégies de développement durable et de définir les priorités du Nouvel agenda urbain. Renforcer et promouvoir les partenariats de gouvernements locaux à l'échelle mondiale, principalement entre pays voisins et municipalités, afin de définir des stratégies communes pour différents problèmes.
- Reconnaître et renforcer les processus d'internationalisation des territoires, afin de collaborer avec les gouvernements nationaux et les organisations internationales.
- Favoriser le dialogue politique, les réseaux et la coopération entre les villes et entre les régions, afin d'élaborer des stratégies de développement durable et de définir les priorités du Nouvel agenda urbain.
- Renforcer l'influence des gouvernements locaux et régionaux dans les scénarios internationaux et leurs compétences dans le débat international. Concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques en matière de relations internationales et initier des stratégies de communication et de sensibilisation du public sur l'importance de ces relations de coopération entre les villes et les régions. Unir ses forces pour que les gouvernements locaux puissent jouer un rôle central, non seulement en dirigeant les processus localement, mais en participant à la prise de décision mondiale.
- Assurer la représentation des gouvernements locaux dans les espaces de discussion, afin de positionner les priorités locales sur les programmes régionaux et internationaux. Promouvoir une participation d'une seule voix devant les organisations internationales, en maintenant l'unicité et les caractéristiques de chaque réseau, pour enrichir et approfondir la diversité des débats.

#UCLGCongress
www.durban2019.uclg.org

